

## Prise de parole de Lindsey BARLET le 3 juin au nom des AESH de la FNEC FP FO

Nous, AESH de Haute-Loire, sommes réunis aujourd'hui pour exprimer notre mécontentement ! Nous voulons un vrai statut de la fonction publique, un vrai salaire et l'abandon des PIAL.

Notre situation se dégrade d'année en année et avec la mise en place des PIAL cela ne va que s'accroître. Les PIAL c'est :

- La mutualisation, qui entraîne une diminution du temps d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- Une dégradation de nos conditions de travail. Nous allons être ballottés d'école en école, et ce, du jour au lendemain. Avec quelle indemnisation ? sûrement aucune ! Nous allons devoir être flexibles à souhait, jonglant d'élèves de maternelle à ceux de lycée, voir même de BTS, tout en s'adaptant aux différents handicaps !
- Les PIAL c'est aussi la dégradation de la prise en charge des enfants avec notifications MDPH.

Nous allons tous souffrir de cette situation. Les enseignants vont devoir s'adapter à chaque changement d'AESH. Les élèves devront, eux aussi, trouver leurs marques et retrouver la confiance à chaque changement de personne. Nous aussi AESH allons devoir nous réadapter à chaque changement d'école, d'équipe pédagogique, d'élève.... Nous ne sommes pas des pions et nous sommes face à des êtres humains et encore plus, face à des enfants et non des objets !

Nous exigeons donc l'abandon des PIAL, ainsi qu'un vrai statut de la fonction publique dans le but de bénéficier d'un mouvement, comme c'est le cas pour les enseignants. Nous voulons aussi un vrai salaire, c'est-à-dire un plein temps pour 24h travaillées, ainsi que de vraies formations.

Voici donc nos revendications, à nous AESH, nous continuerons à nous battre, car cette situation ne peut plus durer. L'union fait la force, c'est pourquoi nous continuerons ainsi à lutter tous ensemble, AESH, enseignants, professeurs, parents.....!

Cela fait 3 fois en quelques mois où nous nous retrouvons sous les fenêtres de l'Inspection Académique. Cela fait 3 fois en quelques mois que partout en France, les AESH manifestent pour être entendues. L'Inspectrice d'Académie, ici au Puy, reste sourde à nos revendications. Le Recteur, à Clermont Ferrand, où les AESH du Puy de Dôme, sont une nouvelle fois rassemblés, reste sourd à nos revendications. Que faut-il faire pour obtenir satisfaction ? Si les responsables locaux restent sourds alors ne devons-nous pas nous réunir dans les écoles, les établissements, organiser des comités avec les parents, les enseignants et les organisations syndicales pour construire le rapport de force et décider de l'action en direction du Ministre ?

**C'est la question que nous, AESH de la commission Force Ouvrière, nous posons et que nous soumettons ici à discussion.**

## **Motion de la centaines d'AESH en grève et rassemblées devant l'Inspection Académique du Puy en Velay le 3 juin avec la FNEC FP FO et la FSU de Haute-Loire votée à l'unanimité.**

Nous, AESH en grève et rassemblées devant l'Inspection Académique de Haute-Loire, à l'appel des organisations syndicales FNEC FP FO, FSU, CGT éducation et SUD éducation de Haute Loire le jeudi 3 juin, rappelons nos revendications :

- Un vrai salaire en commençant par une réelle revalorisation indiciaire de 183 euros net par mois pour tous comme l'ont obtenu les personnels hospitaliers ;
- La création d'un statut de la Fonction Publique ;
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens. La création d'une brigade de remplacement ;
- Une affectation à l'année sur une école ou un établissement précis et la possibilité de postuler sur des postes et bénéficier d'une affectation en fonction d'un barème sous contrôle de représentants des personnels ;
- L'effectivité du droit à la formation professionnelle et personnelle.

Depuis des mois nous nous mobilisons pour obtenir satisfaction sur ces revendications, nous nous heurtons à la surdité et au mépris des représentants locaux du Ministre. Nous estimons donc nécessaire de poursuivre la mobilisation.

Dans cette optique, nous décidons de nous organiser en coordination départementale des AESH, avec les organisations syndicales, afin d'organiser la résistance et de discuter de l'action efficace pour faire aboutir les revendications.

Nous appelons les AESH à se réunir dans leurs établissements et leurs secteurs et à désigner des délégués pour participer à la prochaine réunion de la coordination départementale. L'organisation de la coordination départementale est confiée aux AESH déléguées élues ce jour par l'assemblée de grévistes. Les organisations syndicales sont appelées à y prendre part.

A l'unanimité des grévistes  
Au Puy, le 3 juin 2021

## Compte rendu FO de l'audience du 3 Juin 2021

### Personnes présentes :

Mme la secrétaire générale.  
Vincent Delauge FNEC FP FO.  
Murielle Gerbier AESH FO.  
Maryline Choquet AESH FO.  
Une représentante de la FSU

Plusieurs sujets ont pu être abordés. L'administration reconnaît l'engagement fort des AESH dans leur travail et indique être consciente des difficultés que nous rencontrons, mais de nombreuses questions restent sans réponse et à plusieurs reprises ils nous disent que le problème est national et qu'ils n'ont pas la main.

### Les affectations :

Les Aesh gérés par Sidoine Apollinaire ont commencé à recevoir leurs affectations.

En ce qui concerne ceux gérés par la DESDEN, il y a actuellement un problème technique qui devrait être résolu le plus tôt possible.

On nous dit que les affectations seront reçues, par tous, avant l'été.

Dans la mesure du possible, les vœux seront pris en compte, mais tous ne pourront pas être satisfaits en raison des contraintes des notifications.

### Intervention de FO :

Nous avons demandé que des révisions des affectations des AESH soient possibles

L'Administration indique qu'elle est prête à revoir les situations si les nouvelles affectations ne conviennent pas aux AESH. FO invite les AESH qui refuseraient leur nouvelle affectation à compléter la fiche de suivi FO et à retourner au syndicat. FO demandera une audience sur la base des retours des AESH.

### Les critères pris en compte pour les affectations :

- La priorité sera donnée au suivi de l'élève, si un AESH accompagne un élève et que la notification est reconduite, celui-ci restera dans l'école.
- En cas de changement d'école (en raison d'un manque de besoin), il n'y a pas de critères établis. Le seul critère est l'enfant et les besoins en termes de notification. L'administration indique faire du « cas par cas ».

### Intervention FO :

FO a rappelé sa revendication d'une affectation à l'année sur un établissement précis et selon un barème précis.

FO a demandé que l'ancienneté soit la partie essentielle des critères, dans le cas où un AESH devrait quitter une école.

### Les PIAL :

L'Administration considère que les PIAL sont à « taille humaine » et qu'ils garantissent ainsi aux AESH une certaine proximité.

Nous serons affectés à un PIAL, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de délai en cas de décision de l'administration de changement d'établissement au sein du PIAL. Un délai d'un mois sera appliqué en cas de changement de PIAL.

Si l'on cumule avec une autre activité, l'autorisation de cumul accordée par l'administration ne garantira pas que l'on ne soit pas changé d'école en cours d'année, en cas de besoin.

La mise en place d'une brigade de remplacement n'est pas envisagée.

### Intervention FO :

Nous avons fait remarquer que la mise en place des PIAL ne garantissent rien aux AESH puisque ça ne les protégera pas d'un changement de PIAL en cours d'année et permettra de les changer de poste du jour au lendemain.

Nous avons indiqué qu'avec la mise en place des PIAL, les AESH seront des pions utilisés au gré des besoins et des urgences dans les écoles pour pallier aux manques d'AESH.

#### Les problèmes de la mutualisation :

Nous attirons leur attention sur le fait que certains enfants sont accompagnés seulement 2 à 3 heures par semaine et que le problème va s'accroître avec l'augmentation des mutualisations.

L'Administration reporte le problème sur la MDPH en disant que c'est la MDPH qui fait les notifications.

Réponse récurrente de notre Inspection Académique : « C'est pas nous, c'est eux ! »

#### Intervention FO

FO a demandé qu'on nous communique une carte des notifications pour la rentrée prochaine pour voir les besoins, la réponse est NON.

#### La subrogation :

L'Inspectrice d'Académie aurait fait remonter la demande mais le problème reste au niveau national.

#### Problèmes de revalorisation

Les dossiers transmis par FO sont au point mort. La faute aux manques de personnels administratifs pour gérer les tâches administratives de l'Inspection Académique.

#### Conclusion : Tous les problèmes restent posés !

Si l'administration n'était pas très à l'aise face à notre forte mobilisation, sa volonté d'être rassurante n'a pas su nous convaincre. Tous les problèmes restent posés !

Aussi, La FNEC FP FO se félicite de cette mobilisation massive qui témoigne de la volonté des salariés de résister. Elle se fait le relais de ces décisions qui montre la voie et indique qu'elle sera partie prenante dans l'organisation et les travaux de la coordination départementale.